Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **38 (1912)**

Heft 7

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

38me Année. 10 avril 1912. N° 7.

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES — PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

RÉDACTION : Lausanne, 2, rue du Valentin : Dr H. DEMIERRE, ingénieur.

SOMMAIRE : *La nouvelle usine à gaz de la ville de Lausanne, à Malley*, par W. Cornaz, ingénieur (suite). — *Chronique :* Greina ou Splügen. — Concours pour les collèges classique et scientifique, à Lausanne. — Concours pour l'aménagement du Waidareal, Zurich. — Société suisse des ingénieurs et architectes : séance du Comité central du 20 février 1912 ; séance du 22 mars 1912. — *Correspondance.* — *Bibliographie.* — Tunnel de base du Hauenstein. — Souterrain du Mont d'or. — Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne. Demande d'emploi.

La nouvelle usine à gaz de la ville de Lausanne, à Malley

par W. CORNAZ, ingénieur
Chef du Service du gaz de Lausanne.

(Suite[1]).

Transporteurs à charbon. — Les wagons sont amenés à côté des magasins sur une trémie recouverte d'une grille ne laissant passer que les morceaux plus petits que 25 cm. à l'anneau. Le charbon y est jeté à la pelle pour passer ensuite par deux ouvertures de décharge, sans trappe, sur deux transporteurs. Ces derniers entraînent le charbon par leur mouvement tandis que leur arrêt interrompt le débit. Ils sont constitués par des tabliers métalliques continus formés de palettes à recouvrement et à jours montées sur des chaînes en acier forgé, venues avec galets ; ils roulent à la vitesse de 15 cm. par seconde dans des chemins en cornières (fig. 31 et 33).

Chacun de ces transporteurs verse son charbon dans un concasseur ; ces deux appareils marchent toujours ensemble.

Ces concasseurs sont constitués par des cylindres formés de disques en fonte dure avec pointes et dents de forme convenable, montés sur arbres très robustes, actionnés par engrenages et munis de volants importants ; ils déversent dans une trémie commune pouvant, par la manœuvre d'un volet alimenter facultativement l'un ou l'autre des deux convoyeurs à godets basculants, qui font tout le tour du bâtiment.

La disposition des divers transporteurs permet d'utiliser ces convoyeurs pour le remplissage des silos ainsi que pour la vidange du charbon. Ces convoyeurs à godets basculants sont constitués par des godets en forte tôle emboutie, montés entre deux chaînes munies de galets ; chaque godet porte une came qui détermine son renversement à l'endroit qu'on s'est fixé et qui empêche en même temps l'oscillation après la vidange du godet (fig. 34).

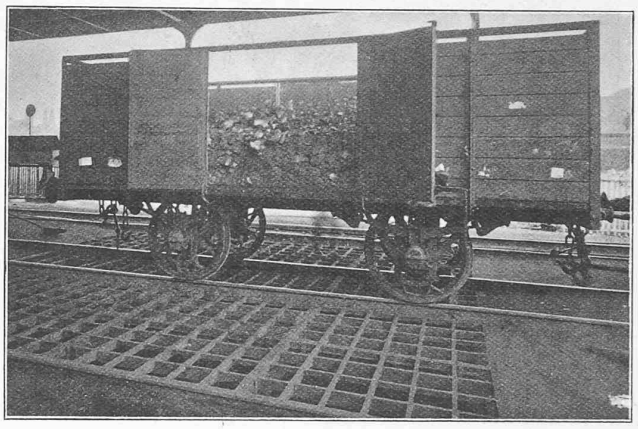

Fig. 31. — Trémie de recette.

Dans la partie supérieure des magasins à charbons, les convoyeurs passent sur des bascules continues qui enregistrent automatiquement le charbon transporté ; l'exactitude de ces bascules est vérifiée facilement deux à trois fois par semaine et le % d'erreur est appliqué chaque jour aux poids qu'elles indiquent. Elles servent uniquement à don-

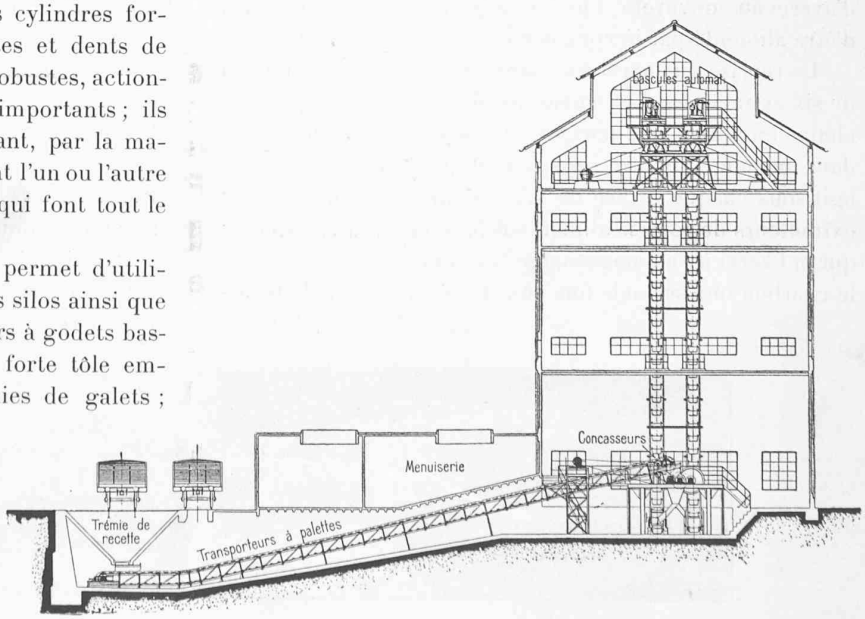

Fig. 32. — Magasins à charbons. Coupe sur le tunnel d'amenée.

[1] Voir N° du 25 mars 1912, page 65.